

En complément de la Notice explicative (Cerfa 51299*01) du Formulaire de demande(s) (Cerfa 13788*01), nous vous remercions de bien vouloir lire attentivement cette notice d'information complémentaire et réunir l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction administrative et à l'évaluation de votre situation (documents à télécharger sur le site www.mdp33.fr ou disponibles à l'accueil).

❶ PIÈCES OBLIGATOIRES QUELLE QUE SOIT VOTRE DEMANDE

<p>1- Le Formulaire unique de demande(s) (Cerfa 13788*01)</p> <p>2- Le certificat médical formulaire MDPH (Cerfa 13878*01) <u>daté de moins de 6 mois</u> complété par le médecin qui vous suit et comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vos nom(s) et prénoms - la signature et le tampon du médecin 	<p>3- La photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité</p> <p>4- La photocopie intégrale du jugement de tutelle ou curatelle (le cas échéant)</p> <p>5- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) ou échéancier annuel (électricité, gaz, eau, téléphone) ou avis d'imposition ou attestation de domiciliation.</p>
---	---

❷ PIÈCES OBLIGATOIRES SUIVANT LE TYPE DE VOTRE DEMANDE

Orientation professionnelle vers le milieu ordinaire (avec RQTH)	<ul style="list-style-type: none"> - votre curriculum vitae ou le formulaire* « complément d'information aux demandes d'orientation professionnelle et/ou d'allocation aux adultes handicapés » - si vous êtes salarié, la fiche de renseignements médicaux pour le travail, l'emploi et l'orientation professionnelle établie par votre médecin du travail (*)
Orientation professionnelle vers le milieu protégé (avec RQTH)	<ul style="list-style-type: none"> - la fiche de conclusions sociales (*) - l'avis du médecin du travail de l'établissement et le rapport de comportement au travail
Carte d'invalidité (CI) Carte de priorité pour personne handicapée (CPPH) Carte de stationnement pour personne handicapée	<ul style="list-style-type: none"> - pour les bénéficiaires d'une pension d'invalidité de 3^{ème} catégorie, copie de la notification de décision. - pour les bénéficiaires APA GIR 1 et 2, copie de la notification de décision
Allocation Adulte Handicapé (AAH) Complément de Ressources (CPR)	<ul style="list-style-type: none"> - 1 RIB (si modifications de vos coordonnées bancaires)
Orientation en établissement médico-social (EMS) Orientation en service médico-social (SMS)	<ul style="list-style-type: none"> - la fiche de conclusions sociales (*) - le rapport d'autonomie (*) - le rapport de comportement de l'EMS ou le rapport d'accompagnement du SMS
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) Renouvellement PCH Renouvellement Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)	<ul style="list-style-type: none"> - votre dernier avis d'imposition - 1 RIB (si modifications de vos coordonnées bancaires) - 2 devis uniquement pour les demandes d'aide technique d'audioprothèses. Pour les autres aides techniques, l'aménagement du véhicule, les aides exceptionnelles ou l'aménagement du logement, les pièces vous seront demandées dans le cadre de l'évaluation. Attention, pour les aides à l'aménagement du logement, les travaux ne doivent pas être réalisés avant le dépôt de la demande (factures non recevables). Il est recommandé d'attendre la décision pour les engager. - surcoût de transport (*)

(*) imprimé disponible sur www.mdp33.fr rubrique « comment faire une demande » / « formulaires à télécharger »

ATTENTION : Votre dossier ne pourra être traité qu'à la réception de l'ensemble de ces pièces. **Merci de garder un double de votre dossier de demande.**